RETOUR SUR
LES ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES
DE LA CONSULTATION

05 NOVEMBRE 2018

CIRCUIT AUTOMOBILE DE LOIRE-ATLANTIQUE À FAY-DE-BRETAGNE

Plus de 250 participant·e·s étaient présents lundi 05 novembre 2018 lors de la journée « *Inventons la route de demain* » - Enseignements et perspectives organisée par le Département de Loire-Atlantique. Cette journée de restitution de la démarche partenariale et citoyenne a rassemblé l'ensemble des acteur·rice·s de la consultation (usager·ère·s, élu·e·s, expert·e·s, partenaires, représentant·e·s d'associations, institutions et entreprises…).

Au programme de la journée : restitution de la démarche et de ses contributions, mise en perspective par un expert des mobilités, présentation des projets d'engagements départementaux ainsi que des animations et expérimentations (voiture tonneau, écoconduite…).

Ouverture de la journée

Jean CHARRIER, Vice-Président Mobilités du Département de Loire-Atlantique

En décembre 2017, l'Assemblée départementale validait les 5 grandes orientations qui allaient structurer la réflexion du Département et constituer le socle de la démarche de consultation « *Inventons la route de demain* ». Organisée tout au long de l'année 2018, cette démarche citoyenne et partenariale a eu pour objectif de dessiner collectivement l'avenir de la politique routière et de mobilité du Département.

Entre janvier et novembre 2018, « *Inventons la route de demain* » a été marquée par plusieurs temps d'écoute, de partage et de recueil de propositions et d'idées. Habitant·e·s, professionnel·le·s ou usager·ère·s de la route ont contribué à nourrir et structurer cette réflexion collective autour des thèmes de la route partagée, sécurisée et durable.

Le Département a souhaité durant cette journée sur le circuit automobile à Fay-de-Bretagne (propriété du Département de Loire-Atlantique) restituer les enseignements et présenter les 11 projets d'engagements formulés suite à la démarche.

Ouverture de la rencontre par Jean CHARRIER, Vice-Président Mobilités du Département de Loire-Atlantique
© Jean-Félix Fayolle / Département de Loire-Atlantique

« *Inventons la route de demain* » : retour sur la démarche

Benjamin BRUNETEAU, Directeur Général Aménagement et Sophie BROSSAUD, Mission Participation Citoyenne et Usages Numériques – Département de Loire-Atlantique

Benjamin BRUNETEAU rappelle la volonté du Département d'allier, dans la conception de ses politiques publiques, la compétence technique détenue en interne à l'expertise d'usage des citoyen·ne·s. La démarche de consultation « *Inventons la route de demain* » est un exemple fort de cet engagement départemental. Pendant toute cette démarche, le Département a souhaité varier au maximum les modalités et supports de participation citoyenne pour donner la parole à tou·te·s et saisir la problématique routière dans toute sa complexité.

Le Directeur Général Aménagement du Département présente le dispositif mis en place durant la démarche « *Inventons la route de demain* » :

- Enquête d'opinion menée par l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP), du 17 au 24 janvier 2018
- Entretiens partenariaux auprès de 8 structures partenaires, en mars 2018
- Rencontre-débat, le 11 juin 2018
- Route à idées, le 11 juin 2018
- Plateforme de participation citoyenne : https://participer.loire-atlantique.fr/processes/route, du 11 juin au 12 juillet 2018
- Ateliers immersifs organisés en partenariat avec le CNAM, les 20 et 27 juin 2018
- Paroles citoyennes à Saint Nazaire par IMAGINE LA, les 23 et 24 août 2018
- Film produit par IMAGINE LA
- Enseignements et perspectives sur le circuit de Loire-Atlantique - Fay de Bretagne, le 5 novembre 2018

Benjamin BRUNETEAU précise que l'accompagnement au changement des comportements individuels apparait comme le dénominateur commun à la majorité des contributions. Il présente les quatre thématiques majeures issues de la démarche, qui structurent le projet de livre blanc :

- La route partagée :
  - Le partage de la voirie entre différents modes
  - Le partage du trajet
  - Le partage pour une mobilité plus solidaire

- La route sécurisée :
  - Sécurisée, par le comportement
  - Sécurisée, par l'infrastructure

- La route durable :
  - Durable, en développant des alternatives à la voiture individuelle
  - Durable, en réduisant l'utilisation de la voiture individuelle
  - Durable, en réduisant l'empreinte environnementale des routes et des véhicules

- La gouvernance :
  - Faire perdurer le dialogue entre les autorités organisatrices de la mobilité, les gestionnaires de voirie et l'ensemble des usager·ère·s de la route

Sophie BROSSAUD présente la plateforme de consultation mise en place par le Département lors de la démarche « *Inventons la route de demain* ». Inaugurée à cette occasion, cette plateforme a permis d'améliorer la lisibilité du projet, d'assurer la transparence du processus de consultation pendant toute sa durée et d'ouvrir la consultation au plus grand nombre. Au total, plus de 2 200 visiteur·se·s se sont rendu·e·s sur la plateforme et ont participé au travers de : 265 soutiens, 117 commentaires et 27 propositions. La plateforme a permis le recueil de plus d'un tiers des contributions formalisées pendant la démarche.

⇨ ***Présentation du film réalisé par Imagine LA aux participant·e·s***

Prises de parole de Benjamin BRUNETEAU et Sophie BROSSAUD
© Jean-Félix Fayolle / Département de Loire-Atlantique

Intervention du Grand témoin

Stéphane SCHULTZ, Fondateur – Agence 15marches

Introduction

Intervenu lors d'un événement organisé par le Département en 2016, Stéphane SCHULTZ souhaite inscrire cette nouvelle présentation dans le prolongement de son premier propos. En 2016, la révolution de la mobilité s'envisageait selon trois piliers, qui demeurent aujourd'hui d'actualité : la mobilité électrique, la mobilité partagée et la mobilité autonome. Il souhaite compléter son propos par un nouveau sujet au cœur des nouvelles problématiques de mobilité : le numérique.

La mobilité numérique

Pendant plusieurs décennies, la mobilité du futur était imaginée autour d'un nouveau mode qui solutionnerait tous les problèmes de mobilité. Or, il n'y a jamais eu autant de modes de déplacement différents qu'aujourd'hui. L'inter- et la multi-modalité apparaissent comme les principales solutions à nos déplacements de demain. La généralisation des *smartphones* ces dernières années a facilité le passage d'un mode à un autre. L'accès illimité et instantané à l'information grâce aux interfaces numériques a permis de lever les dernières barrières physiques et d'accentuer la complémentarité entre les modes.

La mobilité électrique

Les grandes tendances mondiales montrent que les véhicules électriques seront au cœur de la mobilité de demain, tendances encore accentuées par la récente baisse du coût des batteries (division par 4 des coûts depuis 2011). Si en Europe l'apparition des véhicules particuliers électriques demeure timide, l'évolution doit être envisagée à l'échelle planétaire en considérant l'ensemble des modes motorisés, en particulier deux roues et transports en commun électriques. La Chine, premier parc motorisé mondial, se positionne comme la puissance commerciale et de R&D sur le sujet. Par ailleurs, la notion de mobilité électrique est intimement liée à l'intégration des logiciels d'autonomie et d'assistance à la conduite. Aujourd'hui, les fabricants de logiciels sont des acteurs stratégiques de premier plan. On observe dès aujourd'hui que la complexité réside plus du côté du développement des solutions numériques liées à la mobilité que de la construction technique d'un véhicule.

La mobilité partagée

Aujourd'hui en France, l'on dénombre 175 millions de déplacements quotidiens dont 60 % faisant moins de 5 kilomètres. Longtemps vus comme une aubaine pour le développement du partage, ces déplacements courte-distance n'ont finalement pas permis la généralisation espérée. À titre d'illustration, le covoiturage courte-distance demeure peu viable économiquement, même dans les zones les plus denses comme l'Île-de-France. Le décalage entre les attentes formulées en 2016 et les résultats observés en 2018 réside dans le fait que le partage était principalement envisagé autour de la voiture. L'essor récent de la micro-mobilité partagée autour des nouveaux modes (scooters, trottinettes, etc.) contribue à la mobilité durable en réinterrogeant profondément l'empreinte carbone des déplacements, c'est-à-dire le rapport entre le poids transporté et le poids nécessaire pour effectuer ce transport.

La mobilité autonome

La technologie liée à l'autonomie des véhicules est depuis peu considérée mature. S'il reste de nombreux obstacles à franchir avant que l'ensemble des voitures individuelles ne deviennent autonomes, les récents progrès en matière de R&D ont résolu beaucoup des problèmes essentiels à l'impulsion de l'innovation. Ces progrès technologiques soulignent les problématiques actuelles liées au « coût du changement » et son intégration dans la réglementation.

Conclusion

Stéphane SCHULTZ pense que les petits véhicules et les courtes distances, en somme les déplacements urbains, vont voir très rapidement se développer les technologies liées à la mobilité électrique, mais pas nécessairement celles liées à l'autonomie. En revanche, l'autonomie va dans un premier temps concerner les trajets de longues distances, notamment ceux réguliers à l'image du fret routier, trajets confrontés à des enjeux que l'électrification n'est pas en mesure de résoudre aujourd'hui.

En citant la chercheuse Carlota PÉREZ, Stéphane SCHULTZ envisage l'apparition d'une innovation en matière de mobilité selon plusieurs temps : celui de l'investissement privé, suivi d'un temps d'excitation et de spéculation, d'une phase de crise et enfin de l'intervention et de la décision des pouvoirs publics. Aujourd'hui, la diversité des nouvelles technologies prouve que nous sommes dans la « phase d'excitation ». La question sur la nature de l'intervention des pouvoirs publics reste complètement ouverte. De premiers partenariats entre acteurs publics et privés (notamment Uber et Nice, Ovo et Paris, Waze et Lyon, Google et New York, Google et Toronto) offrent des pistes à explorer pour proposer des services répondant aux problématiques de déplacement de façon plus rapide et efficace que le développement de grands projets d'infrastructure.

Prise de parole de Stéphane SCHULTZ, Fondateur de 15marches
© Jean-Félix Fayolle / Département de Loire-Atlantique

« *Inventons la route de demain* » : ambitions du projet du Département de Loire-Atlantique

Philippe GROSVALET, Président du Département de Loire-Atlantique

La démarche de consultation « *Inventons la route de demain* » aura montré que la mobilité de demain est devenue une réalité en quelques années. Au cœur du maillage économique et social d'aujourd'hui et des grands sujets de société d'avenir, la question routière se réaffirme comme étant très politique. Affaire de tou·te·s, la route doit faire l'objet d'une gouvernance élargie entre acteur·rice·s responsables des infrastructures ou de ce qui y circule.

Pour aller vers une route plus fraternelle, plus respectueuse des usager·ère·s et de l'environnement, qui contribue à l'équilibre entre les territoires, aujourd'hui plusieurs modèles s'offrent à nous. « *Inventons la route de demain* » a permis de réfléchir de façon collective à notre modèle pour construire ensemble la Loire-Atlantique de demain.

- ⇨ ***Pour connaître les 11 projets d'engagements départementaux, consultez le projet de Livre Blanc :*** https://participer.loire-atlantique.fr/uploads/decidim/attachment/file/236/14222_Projet_de_Livre_Blanc_Version_Novembre-Fay_de_Bretagne_Planches.pdf

Conclusion de la matinée par Philippe GROSVALET, Président du Département de Loire-Atlantique
© Jean-Félix Fayolle / Département de Loire-Atlantique

Remarques et questionnements de l'audience

- L'apparition des véhicules électriques individuels et collectifs, particulièrement en Chine, nécessite de réinterroger notre modèle de production d'électricité actuel.

- Le partage de la route doit être pensé sous l'angle de l'éducation. Pour cela, il faut ouvrir une réflexion collective, notamment entre responsables politiques et usager·ère·s, pour accompagner le changement de comportement.

- Pour contribuer à un meilleur partage de la route, il faut favoriser des expériences en tant que conducteur ou passager sur chacun des modes (camion, deux-roues motorisés, etc.). Le respect entre les usager·ère·s passe tout d'abord par la compréhension des contraintes de l'autre.

- Les modes de déplacement urbains apparus récemment sont également parmi les plus vulnérables. Cet enjeu de sécurité est renforcé par leur petit gabarit et le fait que leur conduite est très liée à l'utilisation d'interfaces (écrans et téléphones).

- Le développement d'un parc automobile électrique accentue la demande de matériaux rares, la voiture à hydrogène constitue une alternative à explorer.

- La centralisation des services dans les centres urbains se fait au détriment des ruraux en augmentant leurs temps de trajet et leurs nombres de déplacements en voiture.

- Le coût du transport est au cœur des problématiques rurales actuelles. Le succès de certains services pertinents et adaptés peut être limité par un coût jugé prohibitif pour certain·e·s. Dans les années à venir, la distance domicile-activités ne tend pas à se réduire, il faut donc réfléchir collectivement à des alternatives accessibles à toutes et tous en termes de coût.

- À l'heure de la décentralisation, l'urgence de l'action réinterroge profondément notre mode de gouvernance pour imaginer un système efficace pour impulser le changement.

Le contenu des animations et expérimentations proposées durant la journée

Espace innovation (sous chapiteau)

– *Exposition du dispositif photomaton ImagineLA.*

– *Partenaires présents :*

- Association Bretagne vivante ;
- Association Covoiturage Plus ;
- Association Place au Vélo ;
- Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) ;
- Département de Loire-Atlantique/ Association Place au Vélo;
- Entreprise Charier ;
- Entreprise Colas ;
- Entreprise Eiffage ;
- Entreprise Lacroix ;
- Fédération Départementale des Travaux Publics (FDTP) ;
- Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR) ;
- Société Eurovia ;
- Société IBM ;
- Société Thema Environnement.

Espace animations et expérimentations (en extérieur) – 23 ateliers

- Recherche et Développement : circulation d'une voiture autonome (partenariat école Centrale-Loire Atlantique Développement) ;
- Mise en valeur du partenariat d'intervention du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), pour un atelier « Protéger Alerter Secourir » ainsi qu'un exercice de désincarcération ;
- Intervention de la gendarmerie sur la présentation de matériel de contrôle, animation motos sur circuit, présentation d'un véhicule de gendarmerie ;
- Auscultation de chaussées par le CEREMA (Coluroute) ;
- Atelier angle mort par la Préfecture ;
- Outils de sensibilisation du Département (voiture tonneau, parcours alcool, réactiomètre, simulateur deux roues) ;
- Animation de la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) avec un simulateur poids-lourds ;
- Outil de sensibilisation à la sécurité routière par la MAIF avec simulateur (« Bon sens Contre sens » : casque et lunette en réalité augmentée) ;
- Animation vélos (valorisation de Loire-Atlantique à vélos et partenariat avec Place au Vélo, vélos électriques à disposition) ;
- Exercices sur circuit et sur simulateurs (freinage d'urgence, écoconduite, alcool et téléphone au volant par Extrême Sécurité) ;
- Essai de la Zoé électrique sur circuit (flotte du Département) ;
- Essai de la TESLA X ;
- Police nationale : présentation de l'école de conduite spécialisée du Service de la Protection et animation sur circuit.

L’après-midi en images…

© Jean-Félix Fayolle / Département de Loire-Atlantique